

21 février 2006

06.330

Question Gilbert Hirschy**Au pays du chocolat, Milka est-elle devenue indésirable?**

Le problème des particules fines générées par l'activité humaine et la météo a été relaté abondamment dans les journaux ces derniers temps.

Nous pouvions lire notamment que l'agriculture était responsable pour 37% de l'émission de ces particules, la moitié de ces 37% imputée aux tracteurs, un quart au bétail et un quart aux machines.

Il est vrai qu'en janvier-février, l'activité agricole est intense et que les tracteurs turbinent surtout à Lausanne ou Berne.

Lausanne a d'autre part accueilli Swiss'Expo, haut lieu de la génétique bovine pendant quelques jours; peut-être est-ce la raison de cette pollution?

Une solution facile et immédiate est de cesser de manger; moins de nourriture, moins d'agriculture, donc moins de particules.

Contacté, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) déclare un peu gêné avoir pris la moyenne annuelle des émissions tirée de leurs stations de recherche.

Curieusement ces stations donnent des chiffres, tirés du site Internet de l'office fédéral, qui infirment les conclusions de ce dernier:

Pour les mois de mai à octobre, lorsque l'activité agricole bat son plein, nous avons les moyennes des particules fines par m³ d'air (PM10) suivantes:

	Mai à octobre 2005	30 derniers jours 2006	
Lausanne	24	85	zone urbaine et autoroute
Berne	30	83	zone urbaine et autoroute
Lugano	26	51	zone urbaine
Payerne	17	54	zone rurale
Tänikon	15	60	zone rurale
Chaumont	13	15	zone rurale

La consommation de carburant pour l'agriculture et la sylviculture en 2003 est de 11.764 tonnes de fuel et de 11.820.000 tonnes pour les autres secteurs, transports et chauffage, ce qui donne 1% de la consommation totale de pétrole en Suisse pour le secteur agricole.

1% de consommation devient 18,5% de particules fines; c'est encore plus gros que l'aggravation des comptes 2005 du canton de Neuchâtel.

Que pense le Conseil d'Etat de ces chiffres?

Avons-nous des stations cantonales identiques à la Confédération et où?

Le canton fournit-il des chiffres à l'OFEV?